

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optétaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7013 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOLIGARI SAID

Date de naissance : 06/01/1964

Adresse : LOT AL BONTOKAL RUE 2 N°23 HAY LA MAOUNÉ

Tél. : 0661093383

Total des frais engagés : 2571,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

~~Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Pr. HEDJAG Mohammed
Pneumologie - Allergologie
154167077~~

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bonelitis aig.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL
08 JAN 2012

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/11/2020	CS	300Da		Dr Cheikh Khalifa ibn ZAYED MERAG Mohammed Dermatologie - Allergologie X

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE TILIA d'Aménagement H.H 47 K.M aymoun - Fax: 06 22 95 37 15 06 22 95 37 15 - IF: 40 550582	17/11/2020	277,50

~~ANALYSES - RADIOGRAPHIES~~

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	13/11/2000	psa 700	1000 DA Radiologie 13/11/2000 Khalifa Casa
	19/11/2000	scannex 700	1000 DA Radiologie 19/11/2000 Khalifa Casa

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PPV: 79DH70
LOT: 20F24B
EXP: 06/2022

PPV: 79DH70
PER: 10/23
LOT: J2782

PPV: 79DH70
PER: 10/23
LOT: J2782

PPV 15DH30
EXP 09/2023
LOT 09031 6

وصفة

nance

17/11/2020

Casablanca, le :

1800 GRALI faire

29,70x2

① Azotase 149, 23

S.V.

163c

② VIT c 149-21, 0 13

S.V.

56,3c

③ VIT D: 0- am 1 dolrette/sem

24/12/2020
S.V.

40,50

④ Zinostatin - 149, 570

S.V.

271,50

PHARMACIE TILIA
voie d'Aménagement H.H 47 N°H
Hay Layouni - Hay Hassanii
Tél 05 22 93 86 84 Fax: 06 22 93 87 15
ICE 001551566000078 - IF: 40155060

Dr Chelkh Khalifa Ibn Zaid
Pr. HERRAG Mohammed
Pneumologie - Allergologie

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 09/2023
LOT 09030 11

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

17/11/22

Bronchitis

SAD

124,00

①

SO-chlor 1S
10ml x 2 fl x 8J

S.V

39,30

e mélange de nez

②

Expirme

S.V

- 15ml x 3 fl x 5J

79,00

③ max. flacon 4P

S.V

1 fl x 12 fl

Hôpital Cheikh
Pr. HERRAG
Pneumologie - Allergologie

Lot : MF01/19
Dlou : 01/2022
P.P.C : 79 DH

242,90

PHARMACIE TILILA

Voie d'Aménagement H.H 47 N°6
Hay Laymoun Hay Hassani
Tél: 05 22 93 86 84 Fax: 06 22 93 87 15
ICE: 001551566000078 - IF: 40150060

124,00

LCI 20005
F.E.R JUN 22
PPV 390 H 90

39,90

وصفة طبية
Ordonnance

١٧/١١/٢٥

Casablanca, le :

Bon Garci said

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Service Radiologie
Tél : +212 0529 00 44 66
www.hck-fcik.m.ma

Docteur
A Garci D19 ⑦

Hôpital Cheikh Khalifa
Pr. HERRAG Moharram
Service Radiologie - All
Tél : +212 529 00 44 66
Fax : +212 529 038 868 • www.hck.m.ma

وصفة طبية
Ordonnance 12/11/2020

Casablanca, le :

Bouamri Saïd

-Pcr Covid 19

-sérologie anti covid

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Pr. HERRAO Mohammed
Pneumologie - Allergologie
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hck.ma

HÔPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° : **113528 / 2020** du **17/11/2020**

Nom patient	BOUGARI SAID	Entrée	17/11/2020
	PAYANTS	Sortie	17/11/2020

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
- Consultation de pneumologie	1,00		300,00	300,00
Total Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Tél.: 05 29 03 53 45
Fax : 05 29 00 44 77
E-mail : contact@fckm.hck.ma
N°INP 090061862

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

FACTURE

N° 114 031 / 2020 du 19/11/2020

Nom patient : BOUGARI SAID

Entrée 19/11/2020

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 19/11/2020

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
- Scanner thoracique	1,00		1 500,00 Sous-Total	1 500,00 1 500,00
Total Frais Clinique				1 500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	Total	1 500,00

Encaissements	Espèces				Total encassé	Solde
	1 500,00				1 500,00	0,00

Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
Service Radiologie
Tél : (+212) 0529 00 44 66
E-mail : www.hck.mr

Casablanca , le 19/11/2020

PATIENT : BOUGARI Said
MEDECIN TRAITANT :
EXAMEN(S) REALISE(S) : **Scanner thoracique**

TDM THORACIQUE

TECHNIQUE : Examen réalisé par un scanner multi barrettes type GE en acquisition spiralé, sans injection de produit de contraste, avec reconstruction dans les différents plans de l'espace.

RESULTATS :

→ **L'analyse en fenêtres parenchymateuses objective :**

- Foyers en verre dépoli bilatéraux et périphériques au niveau des lobes supérieures, inférieurs et lobe moyen.
- Absence de DDB ou de signe d'emphysème pulmonaire.
- Absence de nodule parenchymateux pulmonaire d'allure suspecte.

→ **L'analyse en fenêtres médiastinales :**

- Absence d'épanchement pleural liquide.
- Absence d'épaississement pleural ou pariétal.
- Absence d'adénopathies médiastinales.

CONCLUSION :

Aspect TDM compatible avec une pneumopathie bilatérale de type Covid 19. Atteinte pulmonaire estimée à moins de 10%.

En vous remerciant de votre confiance

Signé : **Pr SALAM**

Pr. S. SALAM
Radiologue
Casablanca
INPE: 91036392



LIAB

لaboratoire de diagnostic et de recherche
اللابوراتواري للتحاليل والبحث

Casablanca le, 13-11-2020

FACTURE N° 000156051

Nom, Prénom du patient : Mr Said BOUGARI

Date de l'examen : 13-11-2020

Type d'examen : Examen biologique

Demande N° : 2011130496

Médecin demandeur :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Test de dépistage E-Gene et de confirmation de Coronavirus-RdRP-Gene	-	HN

Total des BHN : 700

Montant total en chiffre : 500DHS

Montant Total en lettres : cinq cents dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.



COMPTE RENDU D'ANALYSES

Medecin Prescripteur :

Dossier N° : 2011130496

Spécialité :

MR SAID BOUGARI

Adresse :

Né(e) le : 06-01-1964

Correspondant : RAM

Prélevé : au labo le 13-11-2020

Edition du: 14-11-2020 à 16:14

à 16:44

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
----------	-----------	--------------------------	--------------

DECLARATION:

14-11-2020

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Test de détection du coronavirus (COVID-19):

RT-PCR-GeneFinder COVID-19 Plus

RESULTATS:

POSITIF

INTERPRETATION:

POSITIF: Présence de l'ARN viral compatible avec une excréition virale significative

Le résultat d'un test négatif ne prouve pas avec certitude que le patient n'est pas infecté par le COVID-19. Cette problématique concerne essentiellement le début d'incubation du virus. Il y a donc lieu de prendre toutes mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmission à l'environnement.

L'interprétation d'un résultat négatif doit tenir compte de la qualité du prélèvement, de la période d'incubation, de l'évolution clinique et radiologique éventuelle. Dans toutes les situations, les mesures et les gestes barrières doivent être respectés. En cas de forte présomption, il est recommandé de renouveler le prélèvement.

Les données vous concernant collectées dans le cadre du présent examen biologique, en lien avec l'épidémie la COVID 19, sont enregistrées dans le système d'information national, mis en œuvre par le Ministère de la santé. Ce traitement d'intérêt public a pour finalité de centraliser les résultats des examens de dépistage COVID 19 en vue de leur réutilisation à des fins d'enquêtes sanitaires et de surveillance épidémiologique.

Les examens rendus sous accréditation sont identifiés par le symbole [*]. Toute copie ou utilisation de cette référence ne peut être réalisée sans autorisation écrite du LIAB.

Demande validée biologiquement par : Prof. BENSLIMANE Abdellah



Page 1 sur 2

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 7h30-18h30/Samedi et jours fériés :

7h30-13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca - Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/55; -GSM : 06 61 85 78 48 Email: contact@liab.ma

Site Web : www.liab.co.ma-IF :40432071-ICE : 001663876000025-CNSS : 8844103-Patente : 34720627-INPE : 107159782

Prélèvement à domicile sur RDV

Date : 17/12/20

Quittance - Paiement espèces **0524713**

IPP :

N° D'admission : Montant : 300.00

Patient : BOU GARI 100.00

HÔPITAL CHEIKH KHALIFA

Cachet
Administration Facturation

Date : 19/11/16

Quittance - Paiement espèces

0524613

IPP :

N° D'admission : Montant :
Patient : BOUGARI SAID

Montant :



Cachet